



## **Communiqué important**

### ***Consolidation de notre gouvernance intergénérationnelle aaa***

Chers Tous,

En pleine consolidation de notre Gouvernance collective et participative sous l'impulsion ma vision stratégique systémique globale, validée par le Conseil de Fondation aaa, et conseillés notamment par les soins d'Ernst & Young en la personne de M. Juan-José Leston que nous remercions vivement avec M. Albert Schot pour les aspects de facilitation juridique et de négociation, ainsi que Me Jean-Tristan Michel de l'étude Wattlaw, nous vous rappelons comme entendu avec vous oralement et communiqué sur notre site web que le mot honoraire recoupe bien dans nos codes votre engagement bénévole. Cela signifie que que tous les adhérents, contacts, alliés et partenaires de l'écosystème de la Fondation aaa qui apparaissent soit :

- dans le document en annexe intitulé « Gouvernance aaa .... »
  - [https://www.fondation-aaa.org/system/files/180112\\_fondaaa\\_commissions\\_v20b\\_0.pdf](https://www.fondation-aaa.org/system/files/180112_fondaaa_commissions_v20b_0.pdf)
  - Attention ce document en ligne est itératif au vu de ce communiqué
- sur notre site web aaa
- et/ou dans tous types de communication dans nos documents émis par la Fondation aaa
- les contenus postés sur les réseaux sociaux, envoyés par mail, fax ou courrier

& qui leadent ou co-leadent des commissions, task-forces, comités et/ou cercles quand ils incarnent ou représentent leur organe au nom de la Fondation sont tous bénévoles y compris pour l'heure les membres du conseil de la Fondation aaa. La Fondation aaa ne paie aucun frais de débours concernant le et/ou les projets portés par lesdites personnes ou autre à moins d'un accord écrit au préalable.

En effet, je vous rappelle au nom de notre Conseil de la Fondation aaa (seul organe qui a une valeur juridique aux yeux de l'Organe de surveillance des Fondations), que comme cela a toujours été entendu oralement et par écrit (dans le site web, nos échanges en présentiel, par tel et nos échanges mails) que les projets et initiatives portés et menés sont des activités bénévoles ainsi que des projets qui incarnent,

nous parlons ici de toutes les actions proposées ou menées ou des initiatives comme le Prix Shaka ou toute autre. par :

- le Comité Stratégique Senior
- le Comité Stratégique Junior ainsi que leurs membres
- par la société Epic Events
- par des cellules tout comme les « Clusters = Organes transverses agiles » - actuellement dénommés - dans divers documents dont celui visible sur le site web de la Fondation aaa - Commissions, départements, task-forces et cercles)

Nous autorisons les porteurs de ces initiatives et projets à utiliser gracieusement notre identité graphique et logos ainsi que des infos pertinentes utiles à la promotion de ces projets mais nous rappelons formellement qu'en contrepartie de la visibilité donnée à nos adhérents à l'Ecosystème de la Fondation aaa, leur engagement est bénévole (= que recouvre dans notre jargon le mot honoraire). Ces projets sont bénévoles et ont obtenu en amont l'autorisation d'utiliser la Fondation dans leur communication.

Par conséquent, si vous n'êtes plus d'accord de contribuer à la pérennité de la Fondation aaa dans ce cadre-ci décrit ci-dessus, merci d'en informer le conseil de Fondation aaa via un mail explicite auprès de Muriel Favarger Ripert [mfa@fondation-aaa.org](mailto:mfa@fondation-aaa.org) en cc pour M. Patrick Joset [pjo@abissa.ch](mailto:pjo@abissa.ch)

Pour faire suite à votre renoncement à ces conditions, vous ne figurerez dès lors plus comme Leader et/ou co-Leader d'un de ces Comités ou Clusters, partie intégrante de notre gouvernance organique, collective et participative de notre Ecosystème intergénérationnel de la Fondation aaa.

Merci.

Muriel Favarger Ripert  
Pour le Conseil de la Fondation aaa  
[www.fondation-aaa.org](http://www.fondation-aaa.org)  
079 101 84 46